

L'ajournement

Certaines des revendications des trois prisonniers concernaient des problèmes secondaires d'administration à propos desquels le directeur a décidé de prendre des mesures après avoir consulté le commissaire. Les prisonniers avaient aussi demandé qu'on apporte des changements aux procédures concernant les tribunaux de discipline des prisonniers. Le directeur n'a pas pu accéder à cette demande puisque la question ne relève pas de lui. Cependant, la demande a été transmise au commissaire des pénitenciers. Le Commissaire s'est refusé à tout commentaire; il a simplement dit que la question était examinée en détail dans le rapport Vantour. Le service des pénitenciers annoncera sa réaction officielle au rapport sous peu.

Les prisonniers avaient aussi demandé d'être transférés au pénitencier de Dorchester. On a accédé à leur demande et, jusqu'ici, deux prisonniers ont changé de pénitencier.

Le troisième a comparu devant un tribunal de la Colombie-Britannique le 3 mars, et a ensuite été envoyé au pénitencier de Dorchester.

Monsieur l'Orateur, au nom du solliciteur général, j'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter toutes les autorités en cause d'avoir réussi à obtenir que les trois otages soient relâchés sans qu'il n'y ait ni blessures ni pertes de vies chez le personnel ou les prisonniers. Il tient aussi à remercier M^{lle} Winfield, M. Hogan et M. Siegfried de leur très précieuse collaboration à cet égard.

On a décidé de faire enquête sur ces incidents et le ministre a l'intention d'informer la Chambre des résultats de l'enquête en temps voulu. Pour cette raison, le ministre ne veut pas commenter les détails de l'incident de crainte de nuire aux personnes en cause. Encore une fois, je remercie le député de tout l'intérêt qu'il a témoigné à cet égard.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)